



# PANORAMA DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES ÉDITION 2022



**COOP** FR  
LES ENTREPRISES  
COOPÉRATIVES

## Sommaire

1. Les entreprises coopératives contribuent fortement à l'économie du pays.....	4
2. Les entreprises coopératives, un modèle performant sur des secteurs concurrentiels.....	8
3. L'entreprise coopérative, un projet collectif au service de ses sociétaires.....	19
4. Les entreprises coopératives ancrées dans les territoires.....	24
5. Transition écologique : le rôle majeur des entreprises coopératives.....	26
6. Planète coopérative : une réalité internationale !.....	31
7. Coop FR, la voix des entreprises coopératives françaises.....	33

**Le panorama des entreprises coopératives est une publication de Coop FR**, l'organisation représentative des entreprises coopératives en France, avec le support méthodologique et analytique de l'Observatoire national d'ESS France qui a conduit l'étude auprès des organisations et fédérations membres de Coop FR.

Le panorama des entreprises coopératives est le seul outil d'observation des chiffres de l'ensemble des entreprises coopératives, filiales comprises. Il est complété par le Top 100 des entreprises coopératives, classement élaboré tous les deux ans.



Retrouvez, tout au long de cette publication, le regard de notre expert, **Olivier Frey**, économiste et spécialiste des entreprises coopératives.

1. Référence au titre du programme du Conseil National de la Résistance

**L**es temps difficiles que nous traversons du fait de la pandémie conduisent à l'émergence d'effets contradictoires : une forme de lassitude, voire de désespérance, au fur et à mesure que les vagues épidémiques enflent et, dans le même temps, l'aspiration à des "jours heureux"<sup>1</sup>.

Cet espoir de jours meilleurs est également un antidote aux visions millénaristes véhiculées par les idées de déclin, voire de fin d'un monde. Pour autant les temps meilleurs n'advieront pas par eux-mêmes. Il faut les faire émerger et les enraciner. C'est la capacité de la démarche coopérative et la force du terreau des coopératives. Ce nouveau *Panorama* montre que les coopératives ne sont pas seulement résilientes pour elles-mêmes. Par leurs valeurs et leurs principes, les coopératives sont des fabuleuses "fabriques à jours heureux" pour toutes les générations.



**"PAR LEURS VALEURS ET LEURS PRINCIPES, LES COOPÉRATIVES SONT DE FABULEUSES "FABRIQUES DE JOURS HEUREUX" POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS."**

Cette capacité s'exerce dès maintenant en contribuant à répondre aux besoins immédiats de nos contemporains mais également en permettant l'émergence soit en leur sein soit dans leur environnement, de solutions pour demain et après-demain.

Mobilisées à l'origine par la question sociale, les coopératives relèvent aujourd'hui le défi de la transition écologique. La "Planète coopérative" est fière d'être une contributrice active au futur meilleur des humains, habitants notre Planète Terre.

**Jean-Louis Bancel,**  
président de Coop FR

\* non agricoles

# 1. LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES CONTRIBUENT FORTEMENT À L'ÉCONOMIE DU PAYS

Dans un contexte de crise sanitaire qui a fortement impacté l'économie française, les entreprises coopératives ont poursuivi leur croissance. Elles ont maintenu leurs emplois et poursuivi la hausse engagée depuis plus de 10 ans du chiffre d'affaires consolidé. Elles génèrent un chiffre d'affaires de 329 milliards d'euros et emploient 1,3 million de salariés. Leur sociétariat est en forte progression, principalement dans les banques coopératives. 1 Français sur 3 est membre d'au moins une coopérative.



**22 600** ENTREPRISES  
COOPÉRATIVES EN FRANCE



**329,3** MILLIARDS D'EUROS  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES CUMULÉ  
+1,7% DEPUIS 2018  
UNE CROISSANCE  
CONTINUE DEPUIS 10 ANS !



**30** MILLIONS  
DE PARTS SOCIALES DÉTENUES  
PAR LES FRANÇAIS SOCIÉTAIRES



**1,3** MILLION DE SALARIÉS  
EN FRANCE



**5%** DE L'EMPLOI SALARIÉ  
EN FRANCE

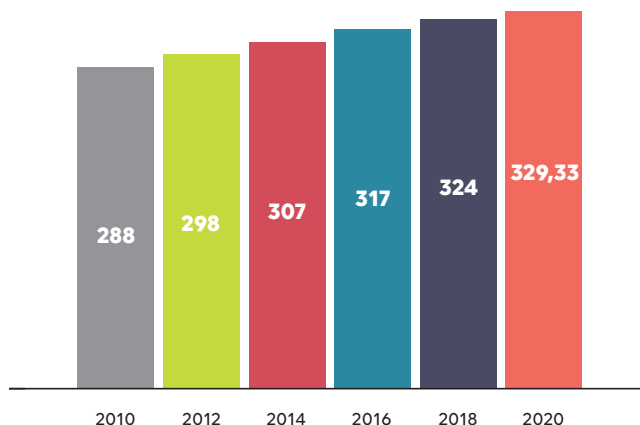
Les entreprises coopératives françaises et leurs filiales ont réalisé en 2020 un chiffre d'affaires total de 329,3 milliards d'euros. En hausse de 1,7% par rapport à 2018, ce résultat économique prolonge une hausse continue du chiffre d'affaires coopératif, observée depuis déjà plus de 10 ans {Graphique 1.}

Une grande partie du chiffre d'affaires des entreprises coopératives est réalisée par les coopératives de commerçants (44,3%), les coopératives bancaires (25,8%) et les coopératives agricoles (14,6%) {Graphique 2.}

Leaders sur de nombreux marchés et secteurs d'activités, elles ont une place significative au sein de l'économie française. Elles jouent également un rôle structurant dans la mutualisation de services entre entreprises, le financement des activités de celles-ci, et l'implication des usagers sociétaires dans la production de services et de biens économiques.

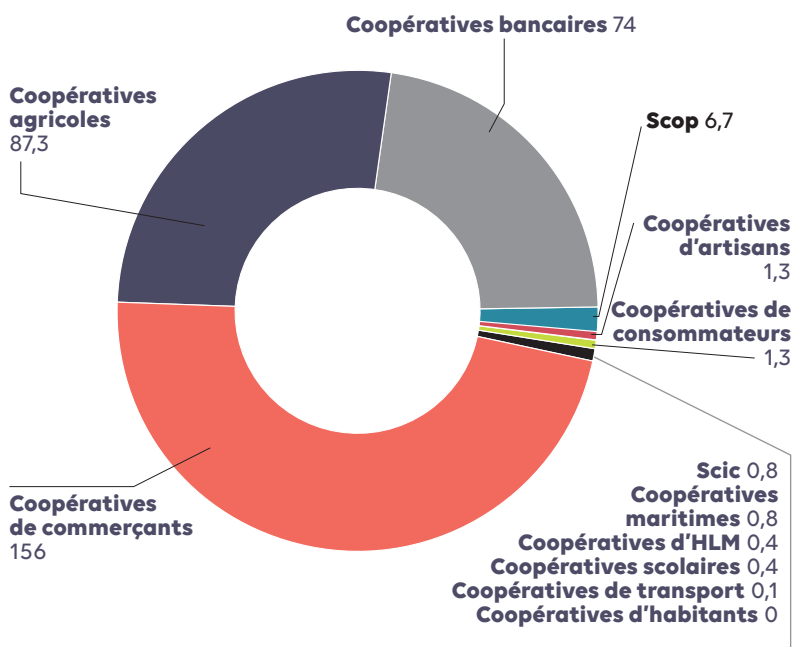
### Le saviez-vous ?

**En 2020, le chiffre d'affaires cumulé des entreprises coopératives françaises** est plus important que le chiffre d'affaires cumulé des deux leaders français de l'automobile (Stellantis 86,68 Mds€, Renault 43,47 Mds€), des trois leaders français du luxe (LVMH 44,65 Mds€, Kering 13,1 Mds€, Hermès, 6,39 Mds€), du leader européen de l'aéronautique (Airbus 49,91 Mds€), du leader français des télécommunications (Orange 42,27 Mds€) et du leader français de la cosmétique (L'Oréal 27,99 Mds€).



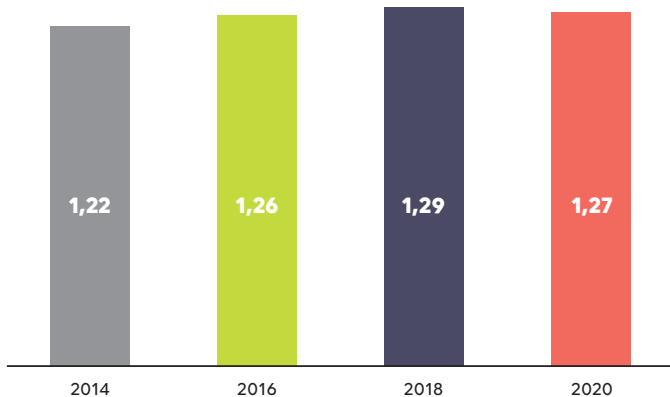
Graphique 1

Évolution du chiffre d'affaires sur 10 ans dans les coopératives françaises et leurs filiales (en milliards d'euros).



Graphique 2

Répartition des différentes coopératives selon le chiffre d'affaires (en milliards d'euros).



**Graphique 3**

Évolution du volume d'emplois (en millions) dans les entreprises coopératives entre 2014 et 2020.

En 2020, les entreprises coopératives et leurs filiales voient le nombre de leurs emplois diminuer (-0,2), en raison de la crise sanitaire mais surtout du fait d'importantes opérations de restructurations engagées au sein de certains réseaux coopératifs (coopératives bancaires, agricoles et de consommation)

{Graphique 3.}

#### Ressources complémentaires

Téléchargez l'intégralité de la note d'analyse "Les entreprises coopératives à l'heure de la crise", Observatoire national de l'ESS pour Coop FR, Janvier 2022

>> [www.entreprises.coop](http://www.entreprises.coop)



#### FOCUS !

### Impact de la crise sur le "cœur coopératif"

**Sur le "cœur coopératif", on constate un maintien voire une légère hausse de l'emploi (+0,2%), soit +600 emplois.**

Cette hausse est essentiellement portée par les activités de commerce, construction, logistique, d'immobilier et d'action sociale, en fin d'année 2020 par rapport à fin 2019.

L'impact de la crise sur l'emploi coopératif est différent sur les territoires pour des raisons sectorielles ou liées à la structuration territoriale du tissu économique :

- en Normandie : -4,5%, notamment dans les activités commerciales (-16,9%) et les activités financières et d'assurances (-2,9%) ;
- en Bourgogne-Franche Comté : -2,3%, en grande partie dans les activités financières et d'assurances ;
- en Nouvelle Aquitaine : +1,5%, grâce à l'augmentation des emplois coopératifs dans les activités financières ;
- en Ile-de-France, où se concentrent près d'un quart des emplois coopératifs d'activités scientifiques, de conseil et d'ingénierie, baisse de -5,2% du fait de la crise.

\* Périmètre retenu : établissements sous statuts coopératifs uniquement



## CHIFFRE D'AFFAIRES, EMPLOI : 10 ANS DE HAUSSE CONSTANTE



### Regard d'expert par **OLIVIER FREY**, économiste

#### Chiffre d'affaires

**E**n 10 ans, le chiffre d'affaires global des coopératives en France a régulièrement augmenté, de 288 milliards d'euros en 2010 à 329 milliards d'euros (soit une progression de 14,2%) en 2020.

La meilleure performance est à mettre au crédit des Scop (+91,4%), due notamment à une forte hausse de leur nombre, de 1842 à 2666. Le chiffre d'affaires global des coopératives de commerçants, 156 milliards en 2020, a quant à lui augmenté de 26,3% depuis 2010. Cela s'explique notamment par la hausse des chiffres d'affaires de Leclerc (+13 milliards) et de Système U (+7,4 milliards). Entre 2010 et 2020, la part de marché des enseignes dites

intégrées (Auchan, Carrefour, Casino) s'est effritée au profit des indépendants (Leclerc, Intermarché, Système U) qui ont su mieux s'adapter aux changements d'habitudes de consommation des Français.

On constate d'autres hausses du chiffre d'affaires : +2,3% pour le produit net bancaire des banques coopératives, +5,1% pour les coopératives agricoles, +8,3% pour les coopératives d'artisans. Les coopératives de consommateurs ont, par contre, vu leur chiffre d'affaires global diminuer sur la période, notamment avec la disparition de Coop Alsace en 2015.

#### Emploi

**L**e nombre total de personnes employées par les entreprises coopératives françaises est également en augmentation depuis 10 ans.

Cette hausse constante témoigne du dynamisme des entreprises coopératives ainsi que de leur développement économique sur cette période. Elles ont

montré leur résilience face aux crises et leur modèle permet de maintenir des emplois et des usines qui seraient parfois délaissés faute de rentabilité suffisante par des entreprises cotées en bourse. S'il a baissé entre 2018 et 2020, à cause notamment de la crise sanitaire et des restructurations qui se sont opérées dans certains secteurs, il reste tout de même au-dessus de son niveau de 2010 (1 million de salariés). En 2020, les coopératives ne s'en sortent pas plus mal que les autres entreprises. France Stratégie a en effet calculé qu'en moyenne, en 2020, l'emploi salarié privé a baissé de 1,5 % par rapport à 2019.

**" En France, peu de secteurs économiques pèsent finalement aussi lourd en termes d'emplois salariés que l'ensemble des 22 600 entreprises coopératives."**

Avec près de 1,27 million de salariés, les coopératives et leurs filiales représentent au global environ 5,1% de l'emploi salarié en France et même environ 6,5% de l'emploi salarié privé (source : INSEE, chiffres au 4<sup>e</sup> trimestre 2020).

En France, peu de secteurs économiques pèsent finalement aussi lourds en termes d'emplois salariés que l'ensemble des 22 600 entreprises coopératives. Les entreprises coopératives françaises et leurs filiales emploient plus de salariés que les secteurs de l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et l'hôtellerie-restauration réunis (10 19,1 pour l'hôtellerie-restauration au T4 2020, 144,7 pour l'industrie chimique et 82,7 pour l'industrie pharmaceutique).

Dans certains territoires, les entreprises coopératives et leurs filiales font partie des premiers employeurs privés. Dans les Landes par exemple, Maisadour (et ses filiales Delpeyrat et Maisadour Semences) et Lur Berri (via sa filiale Labeyrie) font partie des principaux employeurs. ●

## 2. LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES, UN MODÈLE PERFORMANT SUR DES SECTEURS CONCURRENTIELS

Les entreprises coopératives sont présentes dans tous les secteurs et sur de nombreux marchés concurrentiels. Elles sont leaders sur trois grands secteurs : l'agro-alimentaire, le commerce de détail, la banque.

En France, les entreprises coopératives représentent :

- 40% du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire,
- 30% du commerce de détail,
- Plus de 60% de la banque de dépôt



### LES 100 PREMIÈRES ENTREPRISES COOPÉRATIVES : LEADERS SUR LEURS MARCHÉS

Avec 257 milliards d'euros en 2020, les 100 plus grandes entreprises coopératives ont augmenté leur chiffre d'affaires de 3,5 milliards depuis 2018.



**257** MILLIARDS  
D'EUROS DE CHIFFRE  
D'AFFAIRES (+1,4%)



**29** MILLIONS  
DE SOCIÉTAIRES (+3,9%)



**912 000**  
SALARIÉS (+0,6%)



**51** ANS :  
ANCIENNETÉ  
MOYENNE



**77%** DES SIÈGES  
SOCIAUX EN RÉGION  
(HORS ÎLE-DE-FRANCE)

#### Le saviez-vous ?

**SODIAAL** est la première coopérative laitière en France

**E. LECLERC** est première enseigne de distribution alimentaire en France

**ORPI** est le N°1 des agences immobilières en France

**BIOCOOP** est le premier réseau de magasins bio en France

**GROUPE UP** (ex Chèque Déjeuner) est le N°3 mondial sur le marché des titres de services

**ACOME** est leader européen de câbles automobiles et fibre optique

**COOP ATLANTIQUE** compte près de 200 magasins de proximité dont sept hypermarchés sous enseigne U

**ORCAB** est le 4<sup>e</sup> groupement national de négoce multispécialiste en part de marché - matériaux de construction et rénovation pour les artisans.

> Téléchargez le TOP 100 des entreprises coopératives, édition 2022 sur [entreprises.coop/des-chiffres-qui-pesent](https://entreprises.coop/des-chiffres-qui-pesent)





## LA CRÉATION DE FILIALES



Regard d'expert par  
**OLIVIER FREY**, économiste

**L**es entreprises coopératives ont parfois recours à la création de filiales pour réaliser certaines de leurs activités.

C'est le cas par exemple des coopératives agricoles. De nos jours, la majorité des activités de transformation des produits agricoles des coopératives agricoles est réalisée par des filiales.

Pour les groupes coopératifs, le poids des filiales dans le chiffre d'affaires consolidé peut être assez important et aller de 60% à 90%.

Si cela complexifie les organisations, cela ne remet pas forcément en cause leur ADN coopératif car ces entreprises de droit privé sont gérées par des administrateurs ou des cadres de direction de la coopérative. Par ailleurs, lorsque l'on parle, par exemple, de Sodiaal, ce sont souvent ses marques comme Candia ou encore Entremont qui sont mises en avant. Mais en réalité ces marques existent grâce à tout le processus de transformation du lait réalisé au sein des usines appartenant aux filiales de la coopérative Sodiaal.

Enfin, il faut également savoir que sur toutes les activités réalisées par leurs filiales, les coopératives sont soumises à l'impôt sur les sociétés. Dans les coopératives agricoles cela permet donc de séparer clairement l'activité de collecte/approvisionnement réalisée avec

les adhérents (qui elle n'est pas soumise à l'IS) des activités de transformation des produits agricoles.

Ne s'intéresser qu'au "cœur coopératif" revient donc à supprimer tout un pan de l'activité d'un grand

nombre de coopératives et ne rend au final pas fidèlement compte de leur poids dans l'économie et dans les filières. ●

**"La création de filiales ne remet pas forcément en cause l'ADN coopératif."**

## 2.1. LES SECTEURS D'ACTIVITÉS DES COOPÉRATIVES

### 2.1.1. AGRICULTURE ET AGRO-ALIMENTAIRE

**L**a production alimentaire est fortement structurée autour d'un large tissu de coopératives. **Les trois-quarts des agriculteurs sont membres d'au moins une coopérative**, soit environ 300 000 exploitants en France. Les coopératives agricoles opèrent sur une importante diversité d'activité comme l'approvisionnement en semences, la collecte de produits des récoltes ou de l'élevage ou l'industrie agro-alimentaire.

Elles représentent au total 61% de l'ensemble des entreprises coopératives françaises. En 2019, elles ont réalisé **un chiffre d'affaires de 86,6 milliards d'euros** (auquel on peut ajouter 600 millions pour les CUMA), en hausse de +2,6% depuis 2018. Elles emploient également 184 800 salariés dont 4 800 dans les CUMA.

Une forte présence dans d'importantes filières de production nationales :

- 40% de la production nationale de la filière vinicole
- 55% du lait de vache en France,
- 70% de la collecte des oléo-protéagineux,
- 15,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour la filière aviculture, bétail et viande.

**2 200**  
**coopératives**  
**d'appro-**  
**visionnement**  
**et de collecte**

**11 510**  
**coopératives**  
**d'utilisation**  
**de matériel**  
**agricole (CUMA)**

#### Face à la crise sanitaire...

**Les coopératives agricoles** ont été fortement mises à l'épreuve durant l'année 2020 et la crise sanitaire. En juin 2020, après le premier confinement, 86% des coopératives agricoles ont enregistré une perte de chiffre d'affaires, d'en moyenne 28%. Les impacts sont néanmoins très différents selon les filières : les filières des vins et spiritueux, des produits de fêtes (champagne, foie gras, etc.) ou encore la filière horticole ont particulièrement souffert de la privation de leurs principaux débouchés, contrairement aux coopératives rattachées aux marchés des grandes et moyennes surfaces, sur le segment stratégique de l'approvisionnement alimentaire.

**" UNE MARQUE  
ALIMENTAIRE  
SUR TROIS EST D'ORIGINE  
COOPÉRATIVE. "**



#### **FOCUS !**

**Le nombre de coopératives diminue alors même que le chiffre d'affaires augmente.**

**Entre 2018 et 2020, le nombre des coopératives agricoles a baissé de -8,3% et les CUMA de -2%.** Leurs emplois connaissent aussi une diminution de 5,3% en deux ans. Portées par les grands groupes coopératifs, ces évolutions sont le résultat d'un important phénomène de concentration d'activités par des fusions inter-coopératives. Sur l'année 2019, 67 regroupements d'entreprises ont été observés dont 36 entre coopératives et en 2020/2021 sur les 83 opérations de fusion, 34 concernaient des coopératives. En se regroupant, les coopératives recherchent un effet de taille pour massifier leur offre ou acquérir une efficacité logistique et commerciale dans un contexte très concurrentiel et de plus en plus tendu par les incertitudes économiques (prix du carburant, des matières premières) et climatiques.

## "L'ESPRIT DE SOLIDARITÉ ENTRE COOPÉRATIVES !"

Le groupe coopératif **Maïsadour**, premier groupe de volaille du **Sud-Ouest**, est engagé depuis 85 ans aux côtés des agriculteurs, y compris pour faire face aux conséquences des crises successives (influenza aviaire, aléas climatiques, covid...). Pour la coopérative, c'est 18 millions d'euros d'impact en 2020 sur les filières volailles et palmipèdes.

Afin de faire face à ces crises sans précédent, Maïsadour a œuvré pour sécuriser l'activité de ses adhérents : nouvelles mesures sanitaires avec une e-formation sur la biosécurité, maîtrise de toute la chaîne de transport avec nettoyage des cages, camions, containers (via un partenariat avec une société de transport).

« Pour aider les éleveurs, la coopérative a fait des avances de trésorerie ou accordé des délais de paiement exceptionnels. Nous avons mis en place une cellule de crise qui a regroupé les différentes filières afin de coordonner et trouver des solutions pérennes. Pour cet épisode, nous avons tiré les enseignements des premières crises dans les élevages et dans la relation avec nos clients. Pour pallier le manque de volailles et de canards gras, nous avons augmenté les productions de volailles dans le Périgord et les productions de canards chez nos collègues de la Coopérative de Val de Sèvre. Ces territoires n'étaient en effet pas touchés par l'influenza aviaire. Nous avons réussi à trouver des solutions alternatives pour livrer nos clients. On voit tout l'intérêt d'avoir plusieurs bassins de productions et on peut se réjouir de l'esprit de solidarité entre coopératives ! » argumente Jean-Louis Zwick, directeur du Pôle agricole de Maïsadour.

► Retrouvez ce témoignage complet sur [entreprises.coop/temoignages](https://entreprises.coop/temoignages)



Les activités de production alimentaire couvrent également **la pêche**, secteur au sein duquel les coopératives maritimes permettent à de nombreuses entreprises de se structurer sur toute une filière.

Les **85 coopératives maritimes**, filiales et entreprises associées, mettent à disposition de leurs entreprises adhérentes des moyens pour financer et assurer leurs équipements, avitailler leurs bateaux ou commercialiser les produits de leur pêche.

En 2020, leur **chiffre d'affaires est de 800 millions d'euros** (dont 400 millions réalisés par les entreprises adhérentes). Elles emploient par ailleurs 700 salariés et leurs entreprises adhérentes environ 14 000. Le nombre total de coopératives et de filiales est en diminution de 14,0% entre 2016 et 2020 et celui des salariés baisse très fortement de 44,7% sur la même période. Cela est dû aux regroupements de coopératives, ainsi qu'à la disparition des caisses du Crédit Maritime, dont les activités ont été reprises par BPCE. Le chiffre d'affaires global de la coopération maritime semble se trouver conforté par ces regroupements puisqu'il augmente d'environ 14%. ●

## 2.1.2. LE COMMERCE

**E**n France, les coopératives de commerçants représentent 30% du chiffre d'affaires du commerce de détail avec **156 milliards d'euros de chiffre d'affaires** en 2020.

**Le commerce coopératif** regroupe **104 groupements et coopératives**, représentant 185 enseignes commerciales et 50 037 points de vente. Il se présente sur des marchés très diversifiés : le commerce alimentaire (E.Leclerc, Système U), la vente d'articles de sport (Intersport, Sport 2000), le commerce de produits pharmaceutiques (Giphar, Giropharm, Wellcoop), la vente de matériaux de construction pour les professionnels (Gedex, Bigmat, GIF), les activités d'opticiens (Atol, Krys, Optic 2000) ou encore le tourisme et les activités d'agences de voyages (Selectour, Société européenne d'hôtellerie) et la Bio, avec les deux réseaux Biocoop et Biomonde.

**Les coopératives de commerçants** emploient 42 306 salarié.es et leurs entreprises associées 520 279, soit un total de **562 585 emplois**, en hausse de 0,5% par rapport à 2018. Elles représentent donc **44,5% de l'ensemble des emplois coopératifs**, filiales et entreprises associées comprises.

**" 14 enseignes coopératives sont dans le TOP 100 des enseignes de distribution française :**

E.Leclerc (1<sup>ère</sup>), Super U (4<sup>e</sup>), Hyper U (15<sup>e</sup>), U Proxi (24<sup>e</sup>), Giphar (33<sup>e</sup>), Intersport (28<sup>e</sup>) ; Mr Bricolage (36<sup>e</sup>), Biocoop (40<sup>e</sup>) ; BigMat (52<sup>e</sup>), Optic 2000 (59<sup>e</sup>), Krys (61<sup>e</sup>), Weldom (70<sup>e</sup>) JouéClub (84<sup>e</sup>) et Sport 2000 (87<sup>e</sup>).<sup>2"</sup>



TÉMOIGNAGES

**" NOTRE MODÈLE A UN AVANTAGE MAJEUR DANS LES SITUATIONS EXTRÊMES. "**

**Jean-Pierre Dry,**  
président de la Fédération  
du Commerce Coopératif et Associé

« Notre forme de commerce s'est très bien comportée pendant la crise, puisqu'elle a progressé de 2 % en 2020, alors que sur cette même période le commerce de détail était en baisse de 3%. (...) Par rapport à un fonctionnement plus classique, notre modèle a un avantage majeur dans les situations extrêmes. Je peux résumer cela en quatre points : notre modèle est solide car il est basé sur la mutualisation et l'entraide, ce qui favorise une bonne stabilité économique ; nos points de vente sont majoritairement en centre-ville et non en centres commerciaux ; notre modèle permet de réagir rapidement pour se réinventer efficacement ; enfin, nous avons été capables de développer rapidement une offre digitale qui correspondait à la demande des consommateurs. »

> Retrouvez ce témoignage complet sur [entreprises.coop/temoignages](https://entreprises.coop/temoignages)

### ✓ Face à la crise sanitaire...

**Dans le commerce coopératif et associé**, le volume de chiffre d'affaires est stable malgré la crise sanitaire et économique. Selon le secteur d'activités, les coopératives et groupements de commerçants ont vécu l'année 2020 de façon très différente. Dans le commerce de détail alimentaire et généraliste, le chiffre d'affaires progresse, nourri par la progression de la consommation dans les grandes et moyennes surfaces pendant les confinements. Ce n'est pas le cas des coopératives des secteurs touchés par les fermetures administratives, les fermetures des frontières, ou directement touchés par les mesures sanitaires, comme la vente d'articles de sport, le secteur du tourisme ou les activités d'opticiens.

Dans le commerce, **les coopératives de consommateurs** jouent aussi un rôle économique et social majeur. En France, on en compte 45 en 2020, réalisant un chiffre d'affaires d'1,3 milliard d'euros et employant 4 900 salariés. Parmi ces coopératives se trouvent des enseignes historiques comme Coop Atlantique, les Coopérateurs de Normandie-Picardie ou les Coopérateurs en Champagne, implantées dans le sud-Ouest, le nord-ouest, le nord et l'est de la France.

Dans les coopératives de consommateurs, le chiffre d'affaires diminue de 0,4% entre 2018 et 2020 et le nombre d'emploi de 10,9%, en partie lié au recul des ventes non alimentaires pendant la crise sanitaire, mais aussi à des évolutions organisationnelles (délégation de gestion d'établissements à des gérants mandataires, points de vente hard discount fermés et cédés). ●



#### TÉMOIGNAGES

**"APRÈS UN CHOC,  
VOUS ÊTES PLUS FORTS,  
AVEC LA COOPÉRATION."**

Retrouvez l'entretien avec **Jean-Pierre Champion**, directeur général de KRYG GROUP sur [www.entreprises.coop/temoignages](http://www.entreprises.coop/temoignages)



#### SUR LE TERRAIN...

À **Pied-de-Borne en Lozère** (176 habitants), l'épicerie coopérative **Ma Coop La vie au vert** fait vivre depuis dix ans un commerce de proximité en milieu rural.

La coopérative regroupe 85 coopérateurs et coopératrices et fait travailler 5 à 7 salariés sur 3,5 équivalents temps plein. En privilégiant des produits locaux, bios, de saison, en travaillant de manière régulière avec des producteurs locaux, sans pour autant supprimer les produits plus classiques, la coopérative a réussi son pari. Recréer un commerce pérenne dans le village, qui est aussi fréquenté par des habitants des communes voisines qui apprécient la diversité et la qualité de l'offre, et préfèrent faire vivre un commerce de proximité plutôt que d'aller faire leur plein hebdomadaire dans les hypermarchés de Mende, Alès ou Aubenas... à une heure de route !

« Si dans 1000 communes il y avait des épicerie coopératives comme la nôtre, vous imaginez le nombre d'emplois qui seraient créés, le nombre de producteurs qui seraient associés ? J'aimerais vraiment aider d'autres communes à faire ainsi leur propre commerce. Et pourquoi n'inventerions-nous pas une nouvelle enseigne de coopératives de proximité ? » s'interroge Cyrille Souche, président de la coopérative.

> Retrouvez ce témoignage complet sur [entreprises.coop/temoignages](http://entreprises.coop/temoignages)



#### FOCUS !

### Une nouvelle forme de coopérative de consommateurs

**Les supermarchés coopératifs et participatifs ont émergé ces dernières années** : +12,5% en 2 ans et de nombreux projets partout en France.

Dans le sillage de la Louve (2016), qui s'est directement inspiré de la Park Slope Food Coop créée dans les années 1970 à Brooklyn (New York), ces supermarchés coopératifs (La Chouette Coop à Toulouse, SuperCoop à Bordeaux, La Cagette à Montpellier, Otsokop à Bayonne ...) ont la particularité d'être gérés bénévolement par ses sociétaires qui s'engagent à participer au fonctionnement du magasin 3 heures par mois. Ils renouent ainsi avec les origines des coopératives de consommateurs pour une reprise en main collective des activités de distribution alimentaire.

### 2.1.3. LA BANQUE

Les **trois groupes bancaires** français Crédit Agricole, BPCE et Crédit Mutuel réalisent un produit net bancaire total de 74 milliards d'euros.

Ils **représentent la moitié du produit net bancaire en 2020**. Pour l'année 2019, les banques coopératives françaises représentent une part de marché sur les dépôts de 62,3% et sur les prêts de 60,5%<sup>3</sup>.

Leurs importants réseaux de caisses coopératives régionales et locales et d'agences leur permettent de couvrir l'ensemble des territoires, milieu urbain comme rural. On compte au total 86 caisses régionales, qui fédèrent elles-mêmes plus de 4 400 caisses locales dont les activités sont réparties sur 19 000 agences locales, en France comme à l'étranger.

Les coopératives bancaires emploient 325 500 salariés, soit 25,6% de l'ensemble des emplois coopératifs. Pour faire face au développement du numérique et à la concurrence des néo-banques, elles ont dû restructurer leurs réseaux bancaires, avec une réduction globale des agences de 2,9% en deux ans. ●

<sup>3</sup> Source : EACB

Banque coopérative	Nb d'alternants 2020
<b>Groupe Crédit Agricole</b>	4 700 dont 2 922 dans les caisses régionales
<b>Groupe BPCE</b>	3 700
Réseau Caisse d'Épargne	1 153
Réseau Banque Populaire	1 508
dont Crédit Coopératif	80
<b>Groupe Crédit Mutuel</b>	1 772

**“ EN 2020, LES BANQUES COOPÉRATIVES ONT ACCORDÉ 64% DES PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT (PGE). ”**



#### FOCUS !

### 10 000 alternants dans les banques coopératives en 2020

**Mobilisées sur les questions de formation et d'insertion des jeunes dans l'emploi, les banques coopératives ont recruté 10 000 alternants en 2020 dans tous les territoires.**

Elles poursuivent leurs engagements en 2021 et 2022 :

- > Le **Groupe Crédit Agricole**, premier employeur privé de France, s'est engagé à renforcer le nombre d'alternants et de stagiaires pour atteindre 6000 alternants par an en 2022. En 2020 on dénombrait 2 922 alternants sur les 70 745 CDI au sein des caisses régionales de Crédit Agricole, 4 700 alternants recrutés au total sur les 104 500 salariés du Groupe. Son objectif global : accueillir et former 50 000 jeunes d'ici 2025.
- > 3 700 alternants recrutés en 2020 dans le **Groupe BPCE**, dont 6 % issus des quartiers prioritaires de la ville. En 2021, il atteint l'objectif de sa campagne "Alternance 2021" avec 4 000 alternants (soit 10% de plus).
- > Durant la crise sanitaire, le **Groupe Crédit Mutuel** a maintenu son engagement pour développer l'alternance. Près de la moitié des contrats en alternance sont transformés en CDD ou CDI à leur terme : un taux de conversion en progression de 6 points en 2020.

## Face à la crise sanitaire...

Dans le contexte sanitaire, le rôle des Banques a été essentiel pour répondre aux besoins de leurs clients et maintenir de nombreuses activités économiques. En 2020, les Prêts garantis par l'Etat (PGE) accordés par les groupes bancaires coopératifs ont représenté un montant de 81,5 milliards d'euros<sup>4</sup>, soit 64% de l'ensemble des montants versés par les banques françaises. Les banques sont également intervenues pour le report des échéances de prêts, l'accompagnement et le soutien financier au secteur sanitaire et social, ainsi qu'aux étudiants, et le développement de nouveaux outils financiers destinés à la relance des activités des petites et moyennes entreprises, par exemple avec les prêts SOCOMA Relance des Banques Populaires ou encore la prime de relance mutualiste du Crédit Mutuel.

4. Sources : rapports d'activités des trois groupes coopératifs bancaires

Scop Alma, éditeur de logiciels métier et facilitateur numérique

## 2.1.4. SERVICES ET PRODUCTION

**Forte dynamique des Scop entre 2018 et 2020, avec une hausse du chiffre d'affaires de 5,2% en deux ans et + 9,2% d'emplois.**

**L**es 2 666 Sociétés coopératives et participatives (Scop), sont présentes sur de nombreux secteurs, en grande majorité dans les activités de services (43,8% des Scop), de la construction (19,4%), de l'industrie (14,9%) et dans les activités d'éducation, de santé et d'action sociale (8,6%). En 2020, les Scop ont réalisé un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros, notamment porté par d'importantes entreprises comme Up (Chèque Déjeuner), Scopelec (télécommunications) ou encore Acome (1<sup>er</sup> producteur de câbles électriques en France). Avec 65 552 salariés (filiales comprises), les Scop représentent une part significative de l'emploi coopératif (5,2%). Elles témoignent également d'une dynamique très positive, malgré la crise sanitaire et économique qui a frappé le pays en 2020 : leur chiffre d'affaires augmente de 5,2% entre 2018 et 2020, et leurs emplois de 9,2% sur la même période. Avec 153 créations d'entreprises en 2019 et 121 en 2020, leur nombre augmente également de 7,3% en deux ans

**Les 1 084 sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic)**, intégrant tout à la fois producteurs, salariés, usagers, entreprises et collectivités à leur sociétariat, opèrent également sur des secteurs d'activités très variés. Elles évoluent à 58,0% dans les activités de services, 11,7% dans le commerce, 11,3% dans l'éducation, la santé et l'action sociale et 7,0% dans l'énergie et l'environnement. Les Scic ont produit en 2020 un chiffre d'affaires de 837 millions d'euros et emploient 10 140 salariés (filiales comprises).





Scop La Nouvelle Miroiterie GBM reprise par ses salariés en 2011

En 2019, on compte également **153 coopératives d'activité et d'emploi (CAE)**, parmi lesquelles 61,0% sont caractérisées par une multi-activités, les autres opérant sur des secteurs ou des filières spécifiques (13% dans le bâtiment, 7% dans les services à la personne, 6% dans l'agriculture, l'alimentation et/ou l'environnement). Ce modèle de coopérative reconnu par la récente loi ESS de 2014 permet aux sociétaires d'avoir le statut d'entrepreneurs salariés et de développer de façon autonome leurs propres activités au sein de la coopérative. Les CAE adoptent le plus souvent le statut de Scop (64% d'entre elles) ou de Scic (29%). ●

**" CES DEUX MODÈLES DE COOPÉRATIVES ONT UN FORT TAUX DE PÉRENNITÉ À 5 ANS : 70,9% POUR LES SCOP & 76% POUR LES SCIC."**



### FOCUS !

#### Scic, un modèle en plein essor

**Leur modèle est en plein essor et enregistre une progression de 22,3% en deux ans, avec une dynamique de création d'entreprises plus faible en 2020** (81 créations annuelles de Scic contre 148 en moyenne sur les années 2017, 2018 et 2019). Leur chiffre d'affaires a doublé (+97,5%) depuis 2018, du fait de facteurs divers (adoption du statut Scic par d'importantes entreprises, mise à jour de données de grandes coopératives, l'augmentation du chiffre d'affaires de leurs filiales). L'actualisation des données financières de certaines de ces entreprises, encore mal identifiées par la statistique publique, peut également contribuer à l'augmentation importante du chiffre d'affaires d'une année à l'autre.

### Face à la crise sanitaire...

**En fin d'année 2020**, 64% des Scop et Scic déclarent une baisse de leur chiffre d'affaires<sup>5</sup>, dont la perte moyenne est de 25%. Près de la moitié ont connu une baisse du nombre de commandes et/ou de leur fréquentation et un quart de ces coopératives ont subi des baisses de trésorerie. Néanmoins, le bilan sur l'année est moins négatif que prévu grâce à l'importante mobilisation des aides d'urgences : 89% de ces structures ont utilisé l'activité partielle, près de la moitié ont eu recours aux prêts garantis par l'Etat (PGE) et 42% ont fait usage du report de paiement des cotisations sociales. Les Scop et Scic ont donc ainsi pu résister plus facilement aux contraintes économiques des confinements successifs sur l'année 2020 et se retrouvent en 2021 dans une situation plus favorable pour poursuivre leur développement : 61% des coopératives pensent pouvoir retrouver leur niveau de CA d'avant crise en 2021.

5. Sources : Enquêtes de la CG Scop en mai 2020, janvier et septembre 2021



## 2.1.5. BÂTIMENT, TRANSPORT, SERVICE À LA PERSONNE

L'artisanat coopératif est un mode d'activités présent lui aussi sur de nombreux secteurs. De nombreuses coopératives jouent le rôle de groupements d'achat, permettent aux artisans coopérateurs de mutualiser des services administratifs et de gestion ou de coopérer pour trouver plus facilement des marchés pour se développer.

On compte **124 coopératives d'artisans** générant un chiffre d'affaires de 1,3 milliards d'euros, en augmentation de 10,5% entre 2018 et 2020. Les coopératives emploient 2 674 salariés et leurs artisans sociétaires 67 201 salariés, soit un total de 69 875 emplois directs (en augmentation de 20%) et indirects dans les entreprises adhérentes (en légère baisse de 1,4%). Le secteur du bâtiment est fortement majoritaire : 72% des coopératives d'artisans, 88% de leurs emplois directs et 63% des emplois indirects. Elles opèrent également dans les services à la personne, notamment sur le secteur de la coiffure qui regroupe 18% des emplois indirects, ainsi que dans les activités de mécanique automobile et d'agriculture.

On compte **15 coopératives d'entreprises de transport** (fret routier, fluvial et ferroviaire, logistique et voyage) qui génèrent 38 287 emplois : 183 salariés dans les coopératives et 38 104 au sein des entreprises associées. Elles ont réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 93,5 millions d'euros.

La forte baisse constatée du nombre de coopératives de transport recensées et des données clés est principalement dû à des questions d'adhésion à la fédération dédiée ou à des cessations d'activités. ●

**Les  
coopératives  
d'artisans,  
ce sont 70 000  
emplois  
directs et  
indirects,  
majoritaire-  
ment dans  
le Bâtiment.**



TÉMOIGNAGES

### "LA COOPÉRATIVE OFFRE UNE PUISSANCE FÉDÉRATRICE"

**Françoise Normand,**  
présidente de Coopéré

Depuis 1960, **Coopéré** est au service des artisans coiffeurs. Son but, gravé dans ses statuts, est de leur faciliter l'exercice du métier et leur permettre d'évoluer, en proposant une palette de produits et services spécialement dédiés à ses 9 000 sociétaires. « *La coopérative offre une puissance fédératrice et une tribune à nos sociétaires. Ils disposent ainsi de moyens et de soutiens qu'ils n'auraient pu obtenir seuls. Nos 9 000 sociétaires sont représentés par leurs pairs au sein du conseil d'administration et ont chacun une voix lors des prises de décisions en assemblée générale ce qui assure l'équité. Et ce que nous recherchons, ce n'est pas le profit mais bel et bien d'être à leur service, dans l'esprit de l'objet de Coopéré. L'aventure coopérative, c'est avant tout une affaire de personnes engagées désireuses de défendre et faire progresser leur métier, tout en affirmant leur légitimité.* »

> Retrouvez ce témoignage complet  
sur [entreprises.coop/temoignages](https://entreprises.coop/temoignages)



### Face à la crise sanitaire...

**Durant l'année 2020**, ces coopératives d'entreprises ont été particulièrement actives dans le soutien à leurs sociétaires afin de répondre à leurs problématiques liées aux mesures sanitaires, à l'approvisionnement ou pour mettre en œuvre des actions de solidarité, contribuant au maintien des activités de nombreuses PME et entreprises artisanales.

## 2.1.6. LE LOGEMENT

**L**es **160 coopératives d'HLM**, dont les locataires sont sociétaires, gèrent plus de 120 000 logements locatifs. Leur chiffre d'affaires en 2020 est de 562,4 millions d'euros. En 2020, elles emploient 3 079 salariés, un chiffre en forte augmentation de 22,7% entre 2017 et 2020. On peut également noter que la moitié des Coopératives HLM sont des Scic-Sociétés coopératives d'intérêt collectif.

Dans ce domaine d'activités, on compte également **31 coopératives d'habitants**, qui associent des personnes à la définition et la gestion d'un projet d'habitat collectif. Les habitants sont tout à la fois propriétaires et locataires de leur logement, via les parts sociales qu'ils détiennent et le paiement des charges communes à l'ensemble de l'habitat. Le nombre de ces coopératives a plus que doublé depuis 2018. ●



Coopérative d'habitants Abricoop  
à Toulouse



## 2.1.7. L'ÉDUCATION

**A**ffiliées à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE), les coopératives scolaires permettent aux élèves de participer à l'élaboration d'un projet collectif éducatif (sortie, voyage, etc.) s'appuyant sur la pratique de la coopération et de la démocratie. La pédagogie coopérative sensibilise et éduque dès le plus jeune âge aux valeurs, au fonctionnement et à la pratique de l'économie sociale et solidaire.

On compte **42776 coopératives scolaires** au 31 août 2021, rattachées aux 102 associations départementales OCCE. Leur nombre est en légère baisse de 0,73 % entre 2020 et 2021, bien que les dynamiques soient très différentes d'un département à un autre. Elles disposent en 2021 d'un budget de 293,6 millions d'euros. Au total, l'OCCE emploie plus de 210 salariés et fonctionne grâce à une base d'environ 5 millions d'adhérents. ●

# 3. L'ENTREPRISE COOPÉRATIVE, UN PROJET COLLECTIF AU SERVICE DE SES SOCIÉTAIRES

[Coopérative, n.f. (latin cooperativus)]

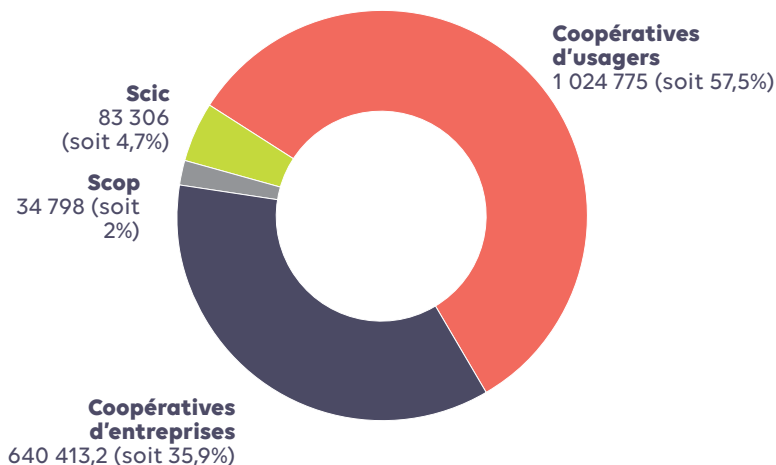
**"La coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement".**

## 3.1. UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

**D**ans une coopérative il n'y a pas d'actionnaires dont le pouvoir repose sur le montant du capital investi, mais des sociétaires disposant chacun d'une voix, indépendamment du montant de leur part dans l'entreprise. À ce mode de gouvernance (« une personne = une voix »), s'ajoute le principe de la double qualité des sociétaires : ils sont à la fois acteurs de la gestion économique de l'entreprise, et les premiers bénéficiaires de ses services. L'implication et la participation économique des sociétaires dans la gouvernance de leur coopérative est essentielle.

EN COOPÉRATIVE,  
**UNE PERSONNE  
= UNE VOIX**

Le sociétariat coopératif est fort d'un total de plus de 30 millions de parts sociales et adhésions, clients-sociétaires des banques coopératives compris (28 millions) {Graphique 4}. Plusieurs parts peuvent être détenues par un particulier et ou une entreprise et on estime qu'un Français sur trois est membre d'une coopérative, tous secteurs confondus. Selon que les sociétaires sont des personnes morales (des entreprises ou des collectivités), des personnes physiques, salariés, consommateurs, habitants, etc., ou bien les deux à la fois, les modèles de gouvernance varient. •



Graphique 4

Répartition des sociétaires selon le modèle coopératif (hors clients-sociétaires des banques coopératives).

PLUS DE, **110 000**  
ADMINISTRATEURS  
ET ADMINISTRATRICES  
PARTICIPENT À  
**LA GOUVERNANCE  
DE LEUR ENTREPRISE  
COOPÉRATIVE**

# LA RÉPARTITION DES SOCIÉTAIRES

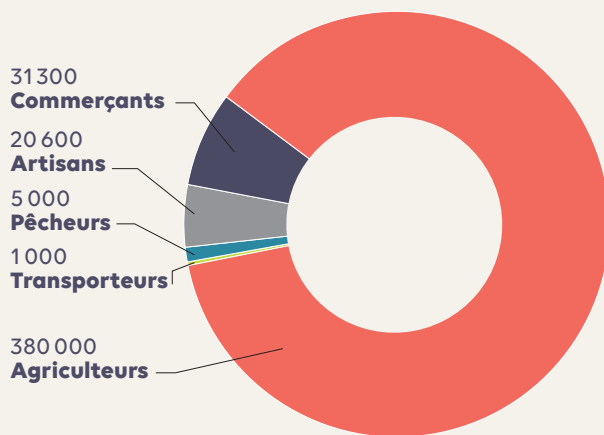
DANS LES SCIC,  
**83 300**  
MULTISOCIÉTAIRES  
SALARIÉS, PRODUCTEURS,  
USAGERS, COLLECTIVITÉS...

DANS LES SCOP,  
**35 000** SALARIÉS  
DONT 3 500 ENTREPRENEURS  
SALARIÉS

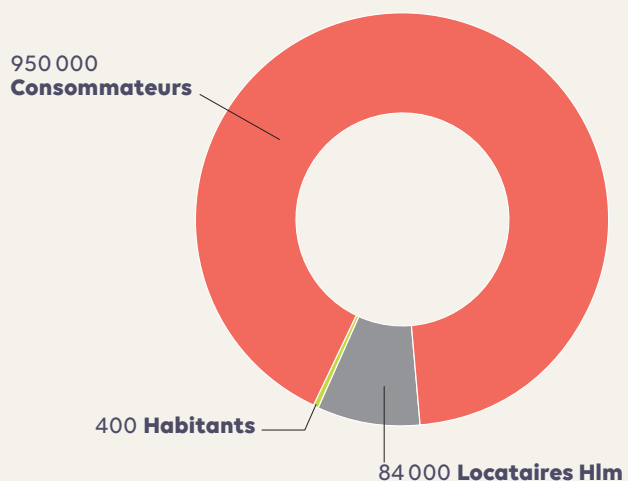
**28 MILLIONS**  
DE CLIENTS DE BANQUES

**5 MILLIONS**  
D'ADHÉRENTS DANS  
LES COOPÉRATIVES  
SCOLAIRES

**640 000** ENTREPRENEURS  
DONT



**UN MILLION** D'USAGERS  
(HORS BANQUES)



## 3.2. ENTREPRENEURS, CONSOMMATEURS, SALARIÉS... QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE SOCIÉTAIRES ?

### 3.2.1. LES COOPÉRATIVES D'ENTREPRISES

**P**our développer leurs activités, les chefs d'entreprises et entrepreneurs mutualisent les services essentiels à la garantie de leur indépendance, à la stabilité de leurs modèles économiques, et à leur développement.

**Dans le domaine agricole**, 88% des agriculteurs sont membres d'une coopérative d'approvisionnement et de collecte, ce qui correspond à plus de **380 000 sociétaires** des coopératives agricoles. Elles leur permettent de se fournir en semences, et d'accéder aux marchés nationaux et mondiaux par la vente en gros et la transformation de leurs récoltes/élevages. Plus de la moitié des agriculteurs sont également adhérents d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (54%) pour accéder plus facilement à des machines coûteuses, des espaces de stockage ainsi qu'une main d'œuvre agricole.

#### **Les Cuma regroupent 199 000 sociétaires.**

Si le nombre d'exploitants agricoles suit une baisse structurelle depuis plusieurs années, la part d'agriculteurs membres d'une coopérative de collecte et d'approvisionnement est en hausse de 4 points de pourcentage depuis 2019 (et de 2 points pour les Cuma).

#### **Les coopératives de commerçants, d'artisans, de transport et les coopératives maritimes,**

suivent des principes similaires : les entrepreneurs adhérents peuvent disposer d'une offre globale de services, qui va de l'achat groupé de produits, à la mutualisation d'outils de marketing et de gestion en passant par la formation.

Ces coopératives se présentent également comme d'importants réseaux d'entreprises leurs permettant de se structurer et de se développer sur des filières ou des marchés parfois très concurrentiels.

**Les coopératives de commerçants représentent 31 383 entrepreneurs sociétaires**, en augmentation de 1,2% depuis deux ans.

**Les coopératives d'artisans comptent 20 569 artisans sociétaires** (en baisse de 8% depuis 2 ans), dont 8 000 dans la coiffure et 9 048 dans le bâtiment. **Les entreprises de transport adhérentes** à une coopérative sont au nombre de **966**, tandis que les **coopératives maritimes** associent environ **5 000 entreprises** de pêche. Au total, les coopératives d'entreprises comptabilisent plus de **640 000 sociétaires**. Hors coopératives bancaires, elles représentent 35,9% du sociétariat coopératif. ●

#### **TÉMOIGNAGES**

**"L'OBJECTIF ÉTAIT DE REGROUPER DES ENTREPRISES LOCALES POUR RÉPONDRE À DES APPELS D'OFFRES PUBLICS POUVANT GÉNÉRER DES CONVENTIONS À MOYEN ET LONG TERME, SUR 5 OU 10 ANS."**

Retrouvez le témoignage du réseau coopératif de PME TPE, **Coop Voyageurs 30**, créé en 2017 et consacré au transport de personnes (urbain, scolaire, périscolaire, etc.) et au service des collectivités sur [www.entreprises.coop/temoignages](http://www.entreprises.coop/temoignages)



### 3.2.2. LES COOPÉRATIVES D'USAGERS

**D**ans les coopératives d'usagers, les sociétaires sont les particuliers bénéficiaires des biens et services produits par la coopérative.

Acteurs de leur consommation ou de leur habitat, ils participent à la vie de la coopérative et à son développement.

**Plus d'un million de sociétaires dans les coopératives d'usagers (hors banques).**

En 2020, **les coopératives de consommateurs réunissent plus de 950 000 sociétaires** (+6% par rapport à 2018). Consommateurs et associés de leur coopérative, ils participent aux décisions et sont de véritables acteurs de la vie coopérative. **Les coopératives d'HLM regroupent** quant à elles **83 852 locataires sociétaires**, dont le nombre augmente de 12,7% depuis 2017. En progression également (quasi le double depuis 2018), **les coopératives d'habitants mobilisent plus de 400 sociétaires**. On compte en tout **1 024 625 usagers-sociétaires**. Hors coopératives bancaires, les coopératives d'usagers représentent la majorité des sociétaires (57,5%).

**Les banques coopératives**, si leur modèle se rapproche des coopératives d'usagers, disposent d'un sociétariat pluriel, regroupant à la fois des particuliers et des entreprises. Avec **plus de 28,3 millions de clients-sociétaires** elles représentent à elles seules 94,1% du volume de parts sociales dans les coopératives. Leur nombre est en hausse de 3,5% entre 2018 et 2020 du fait de campagnes actives de recrutement de sociétariat et de renforcement de la vie coopérative dans les trois groupes bancaires coopératifs. ●

### 3.2.3. LES COOPÉRATIVES DE SALARIÉS

**L**e modèle des coopératives de salariés est incarné par **les sociétés coopératives et participatives, les Scop**. Les salariés sociétaires détiennent plus de 50% du capital de l'entreprise. Les salariés sociétaires des Scop sont au nombre de **29 754** en 2020. D'autres sociétaires que les salariés peuvent prendre des parts dans l'entreprise ce qui porte le nombre de sociétaires à 34 798, en augmentation de 7,2% depuis 2018. **Les coopératives d'activité et d'emploi** sont à 64% des Scop. Leurs salariés sont des entrepreneurs testant et développant leurs propres activités de façon autonome qui peuvent devenir sociétaires de la coopérative. **Les CAE comptent 3 500 sociétaires** parmi leurs 11 500 entrepreneurs salariés. ●

#### TÉMOIGNAGES

**" LA COOPÉRATION A REMIS DE L'HUMAIN DANS NOTRE MÉTIER, CE QUI AVAIT ÉTÉ OUBLIÉ."**

Retrouvez le témoignage de **Véry'fiable**, la Scop qui dépoussière les conditions de travail des hommes et femmes de ménage sur [www.entreprises.coop/temoignages](http://www.entreprises.coop/temoignages)



### 3.2.4. LES COOPÉRATIVES MULTISOCIÉTAIRES

**L**a Scic, ou Société coopérative d'intérêt collectif, est une forme d'entreprise coopérative qui permet d'associer autour d'un projet d'utilité sociale des acteurs multiples: des producteurs de biens ou services (salariés, agriculteurs, artisans...) et des bénéficiaires (ex : usagers, clients), ainsi que toute personne physique ou morale, de droit public ou privé, intéressée par son activité (bénévoles, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers...). On recense aujourd'hui **83 306 sociétaires des Scic** (tous types de sociétaires compris). Leur nombre est en hausse de 27,8% entre 2018 et 2020, relativement à leur développement important depuis quelques années. ●



#### TÉMOIGNAGES

**"NOS 220 COOPÉRATEURS,  
UN VIVIER DE RESSOURCES,  
D'IDÉES ET DE BIENVEILLANCE."**

Retrouvez le témoignage de la jeune Scic **Montcapel**, dernière usine de chapeaux en Haute Vallée de l'Aude au savoir-faire exceptionnel, au moment où le discours sur la réindustrialisation de la France et la relocalisation de l'économie s'impose dans le débat public sur [www.entreprises.coop/temoignages](http://www.entreprises.coop/temoignages)

## SOCIÉTARIAT : DISTINGUER LES ASSOCIÉS ET L'ACTIVITÉ EXERCÉE



**Regard d'expert par  
OLIVIER FREY, économiste**

**L**orsque l'on observe le sociétariat des entreprises coopératives en France, il faut faire la distinction entre les coopératives dont les sociétaires sont des personnes morales et les coopératives dont les sociétaires sont des personnes comme vous et moi, des usagers, des consommateurs, des clients. Les coopératives dont les sociétaires sont des personnes physiques ont, par nature, un sociétariat plus important. Le nombre de personnes intéressées par l'activité de la coopérative n'est pas le même s'il s'agit de personnes physiques ou de personnes morales. En l'occurrence, une banque coopérative peut

potentiellement intéresser tous les Français désireux d'ouvrir un compte bancaire ou de faire une demande de prêt. A l'inverse, une coopérative d'artisans spécialisés dans le

BTP ne regroupe potentiellement que des artisans du BTP. Toutefois, avec un tel nombre de sociétaires, l'implication individuelle est moins importante car les sociétaires sont personnellement moins impliqués que dans les autres types de coopératives. Le taux de participation

**" Il faut faire la distinction  
entre les coopératives  
dont les sociétaires sont  
des personnes morales  
et les coopératives dont  
les sociétaires sont des  
personnes comme vous  
et moi."**

des sociétaires de banques coopératives aux Assemblées Générales Annuelles se situe entre 4 et 8% ; entre 47 et 98%<sup>6</sup> pour les coopératives d'entrepreneurs ! ●

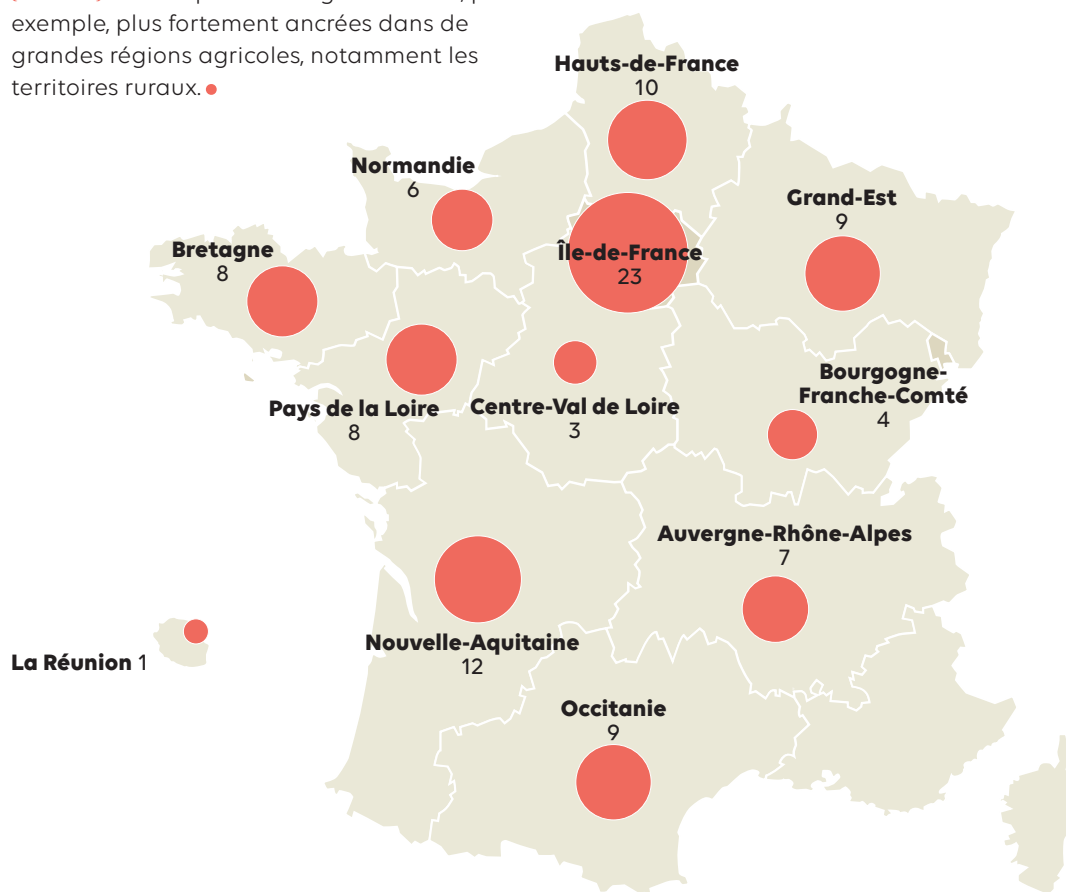
6. Source : Panorama des entreprises coopératives, édition 2020

# 4. LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES ANCRÉES DANS LES TERRITOIRES

**Les entreprises coopératives ont un fort ancrage territorial. Elles répondent aux besoins des sociétaires localement, et permettent la poursuite de leurs projets sur leur lieu de vie. Elles nouent des partenariats avec leur territoire et ont un fort impact sur son développement et sa revitalisation.**

La répartition territoriale des sièges sociaux des 100 plus grandes coopératives, nous indique qu'ils sont peu concentrés dans la région Île-de-France contrairement à ceux des grandes entreprises capitalistes. Seuls 23% d'entre eux se trouvent sur la région francilienne, le reste sur la quasi-totalité du territoire national {Carte 1.}. Les coopératives agricoles sont, par exemple, plus fortement ancrées dans de grandes régions agricoles, notamment les territoires ruraux. ●

**77% des sièges sociaux des grandes entreprises coopératives en région**



**Carte 1** Répartition des sièges des 100 premiers groupes coopératifs (en fonction du chiffre d'affaires en 2020) sur l'ensemble de la France.







## IMPACT DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES SUR LA VIE ÉCONOMIQUE LOCALE



### Regard d'expert par

**OLIVIER FREY**, économiste

**L**es entreprises coopératives sont des acteurs de premier plan dans de nombreux territoires et en particulier dans les territoires ruraux. Si les sièges sociaux des coopératives du top 100 sont en grande majorité situés en dehors de la région parisienne, leur ancrage territorial et leur impact sur la vie économique locale est réel. Plusieurs coopératives ont d'ailleurs cherché à quantifier leur contribution à la dynamique des territoires ruraux. Le groupe coopératif Terrena affirme dans son rapport RSE 2020 que la coopérative Terrena et les filiales qu'elle détient représentent pas moins de 25 100 emplois directs et indirects dans l'Ouest. Les flux économiques résultants de l'activité de la coopérative Terrena et de ses filiales représentent environ 2,6 milliards d'euros. Chez Agrial, on précise dans le rapport RSE 2020 que le groupe « contribue à l'emploi direct ou indirect de près de 50 000 personnes, essentiellement en zone rurale ». Agrial affirme que « en France, plus de 81% des effectifs moyens du Groupe travaillent ainsi dans des communes de moins de 10 000

habitants ». La Scop Acome explique dans son rapport RSE 2020 qu'elle « contribue à l'emploi indirect d'au moins 3 000 personnes dans l'économie locale ».

Au Crédit Mutuel, 30% des implantations sont situées dans des agglomérations de moins de 5 000 habitants (source : DPEF 2020). Le

groupe va même jusqu'à détailler région par région le pourcentage de ses implantations dans des agglomérations de moins de 5 000 habitants. Cela va de 3,5% en PACA à 55,3% dans le Grand-Est. Chez Système U, le local est également

mis en avant. Ainsi, le groupe précise dans son rapport RSE 2020 qu'il compte 77% de PME parmi ses fournisseurs français et qu'il a mis en place 34 démarches produits « le meilleur du local ». ●

**“ L'ancrage territorial  
des entreprises coopératives  
et leur impact sur  
la vie économique locale  
est réel. ”**

# 5. TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LE RÔLE MAJEUR DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

**Les entreprises coopératives contribuent à la production de richesses et à la création d'emploi au plus près des territoires, mais aussi à la structuration de filières. Elles jouent également un rôle majeur dans la transition écologique.**

## PLUS DE 600 SCOP ET SCIC DE LA TRANSITION

**L**es Scop et les Scic font figure de pionnières parmi les acteurs économiques en matière de transition écologique. En 2019, 18% d'entre elles réalisent des activités en lien avec la transition écologique. Les 627 coopératives, dont 363 Scop et 264 Scic, se concentrent surtout dans le domaine du commerce de produits d'origine biologique ou éthique (33% des coopératives de la transition), la rénovation, le bâtiment écologique ou la promotion immobilière éthique (18%), l'innovation et le conseil en matière écologique (17%), la production et la distribution d'énergie renouvelable (12%) ou encore les activités de recyclage et de revalorisation d'objets (10%). Elles développent également des activités de circuit court, de mobilité durable et de tourisme éthique. Ce large panel d'activités se déploie sur toutes les régions, bien qu'elles soient surtout présentes en Auvergne-Rhône Alpes (18% des coopératives), en Occitanie (17%) et en Nouvelle Aquitaine (12%). ●

**LES SCOP ET LES SCIC  
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
ONT GÉNÉRÉ, EN 2019, UN CHIFFRE  
D'AFFAIRES** **767** **MILLIONS**  
**DE** **D'EUROS** **ET EMPLOIENT**  
**9 231** **SALARIÉS.**



### SUR LE TERRAIN...

**Trans-Massilia**, Scop spécialiste dans le transport et la gestion des déchets et des archives de bureau, lance en 2019 un système de collecte et de compostage des biodéchets de restaurants et de cantines d'entreprises à Marseille.

Après une étude de faisabilité sur Marseille, la rencontre avec l'Ademe - qui a cofinancé l'étude et a offert un conseil technique au volet compostage de la Scop, et dans le contexte de la loi d'août 2015 sur la croissance verte et l'obligation de traiter ses biodéchets à l'horizon 2024, le projet de compostage est ficelé avec une ingénieure agronome. Sur 80 restaurateurs interrogés, 50 sont intéressés. Le premier client est la Société marseillaise de crédit avec la mise en place en juin 2019, d'un compost pour la cantine de l'entreprise et d'animations autour d'un jardin d'entreprise réalisé avec les salariés.

**> Retrouvez ce témoignage complet  
sur [entreprises.coop/temoignages](https://entreprises.coop/temoignages)**



#### SUR LE TERRAIN...

À Montpellier et ses alentours, depuis dix ans, **Terracoopa**, coopérative d'activité et d'emploi (CAE) de l'agriculture bio et de l'environnement - soutient l'installation et la création d'activité de nouveaux paysans et paysannes, paysagistes ou consultants et formateurs.

« Pour permettre à des gens de rentrer dans le métier agricole, la première nécessité était de pouvoir leur proposer du foncier. Il a donc fallu chercher des terres, explorer des pistes... pas toujours fructueuses, rencontrer des propriétaires, etc., pour enfin louer à la métropole de Montpellier une dizaine d'hectares aux portes de la ville, sur le Domaine de Viviers » se rappelle le co-gérant Joseph Le Blanc. Aujourd'hui, on y trouve une ferme partagée entre une petite dizaine d'agriculteurs en maraîchage et en culture de plantes aromatiques et de fleurs. « L'idée générale d'une CAE, c'est en effet de conjuguer l'autonomie d'initiative individuelle avec la sécurisation et la mutualisation collective ». Les personnes restent donc indépendantes dans la mise en place de leur activité tout en étant accompagnées par Terracoopa.

> Retrouvez ce témoignage complet sur [entreprises.coop/temoignages](https://entreprises.coop/temoignages)

## LES COOPÉRATIVES AGRICOLES, UN RÔLE MOTEUR DANS LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES

**L**es coopératives agricoles ont un rôle moteur dans l'accompagnement des agriculteurs sur les transitions agroécologiques. Les agricultures sont en mutation, qu'elles soient « bio » ou conventionnelles.

La plateforme "Solutions coopératives"<sup>7</sup> recense pas moins de 160 coopératives engagées dans les transitions, 268 solutions et bonnes pratiques sur la biodiversité, la lutte contre le gaspillage, le changement climatique, l'agroécologie, l'économie circulaire, le bien-être animal...

750 coopératives agricoles sont certifiées Bio à la mi-2021, soit 22% de plus en deux ans et demi. La filière vinicole est la plus dynamique, représentant 40% des coopératives certifiées. ●

<sup>7</sup> solutions.lacooperationagricole.coop

## PÊCHE RESPONSABLE : LES COOPÉRATIVES MARITIMES ENGAGÉES

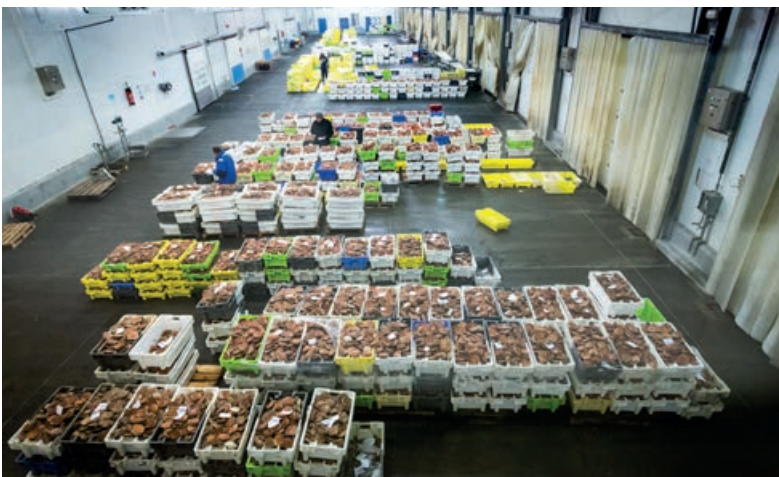
**D**ans les activités de production alimentaire, les coopératives maritimes se sont par ailleurs engagées sur l'optimisation et la limitation de l'usage du carburant (programme AMAREE), ainsi que l'évaluation des possibilités de revalorisation des engins de pêche usagés, notamment par la mise en œuvre d'une filière à responsabilité élargie des producteurs (projets PECHPROPRE et RECYPECH). ●



### SUR LE TERRAIN...

Coopérative maritime installée à Port-en-Bessin (Calvados) depuis 1949, **Copeport** est de tous les engagements. pour la transition écowlogique : programme AMARREE, projet FIRENOR, Pechpropre, Recypeche... malgré la crise sanitaire et la conséquence du retrait de l'Angleterre de l'Europe.

La coopérative normande participe au programme AMARREE (Accompagnement des marins pêcheurs pour la réalisation d'économies d'énergie). Elle contribue au déploiement d'économètres analytiques innovants sur les navires afin de réduire leur consommation de carburant. Quant au projet "Filière de recyclage des engins de pêche usagés en Normandie" (FIRENOR), elle s'est engagée dans la mise en place d'une filière destinée à recycler les filets de pêche usagés dans les ports du Calvados.



La coopérative s'est aussi engagée dans "Pechpropre", en liaison avec différentes collectivités et partenaires concernés, qui vise à travailler avec des produits biodégradables, et dans "Recypeche", qui entend optimiser les dispositifs de collecte et de traitement des engins de pêche usagés (EPU) en vue du montage d'une filière volontaire nationale. Des programmes tout à son honneur pour améliorer le milieu maritime dont elle fait commerce.

### TÉMOIGNAGES

**"DANS LA TEMPÊTE,  
ON COURBE L'ÉCHINE  
ET ON REPART APRÈS  
LE COUP DE TABAC."**

Retrouvez l'entretien  
de **Christian Van Roye**,  
directeur général de Copeport  
et maire de Port-en-Bessin Huppain  
>> [www.entreprises.coop/temoignages](http://www.entreprises.coop/temoignages)

## COOPÉRATIVES DU LOGEMENT : LABELLISATIONS ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

**D**ans le domaine du logement on trouve de nombreuses coopératives d'habitants appliquant des labellisations environnementales à leurs projet de construction ou de rénovation. Les coopératives d'HLM font elles aussi la promotion du bâtiment durable : sur l'ensemble des logements mis en chantier en 2020, 40% étaient équipés pour être alimentés en énergies renouvelables. ●



## LES BANQUES COOPÉRATIVES, DES FINANCEURS ÉNERGÉTIQUES

**L**es groupes bancaires, importants financeurs et investisseurs de la production énergétique, sont en voie de transition. Le Crédit Mutuel ambitionne l'arrêt du financement du charbon et des hydrocarbures non conventionnels à l'horizon 2030. Dans les Caisses d'Epargne, les encours dédiés aux financements des énergies renouvelables ont atteint les 2,6 milliards d'euros en 2020. Le Crédit Coopératif réserve l'entièreté de ses financements énergétiques aux énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse et projets hydroélectriques) et en 2020, près de 390 millions d'euros ont été investis dans des projets consacrés à la préservation de la planète. Le fond "Ecofi Agir pour le Climat" permet de financer également 75 entreprises de l'ESS engagées dans des activités de transitions écologiques.

Les banques coopératives participent également au financement de la rénovation énergétique des bâtiments et renforcent leurs outils de prévention des risques liés au changement climatique. Enfin, elles sont leaders dans la collecte de l'épargne solidaire (produits labellisés Finansol) qui vise à financer des entreprises qui s'attaquent à divers problématiques sociales et environnementales (insertion, logement, accès au microcrédit, etc.). En 2020, le groupe BPCE collecte ainsi 30,6% du total de l'épargne solidaire et le groupe Crédit Agricole 19,36%.<sup>8</sup> ●

<sup>8</sup> Source : Zoom 2021 de la finance solidaire, FAIR (données arrêtées au 31/12/2020)

GROUPE CIF à Nantes,  
la résidence Erdre et Parc 2,  
une résidence bois nature  
avec potager

# LES ENTREPRISES COOPERATIVES FRANÇAISES

## CHIFFRES 2020

TYPE DE COOPÉRATIVE	NOMBRE D'ENTREPRISES COOPÉRATIVES	NOMBRE DE SOCIÉTAIRES	NOMBRE DE SALARIÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES en milliard(s) d'euros
<b>Agricole</b>	2 200 coopératives, unions et Sica 11 500 Cuma	380 000 agriculteurs <sup>1</sup> 199 000 cuma	180 000 agriculteurs 4800 cuma	86,6 <sup>2</sup> cuma 0,6
<b>Artisans</b>	124	20 569 entreprises	69 875 <sup>3</sup>	1,3
<b>Commerçants</b>	104 groupements 185 enseignes 50 037 établissements	31 383 entrepreneurs	562 585	156
<b>Maritime</b>	85	5 000 pêcheurs	700	0,8
<b>Transport</b>	15	966 transporteurs	38 287 <sup>3</sup>	0,1
<b>Consommateurs</b>	45	950 000 consommateurs	4 900	1,3
<b>Hlm</b>	160	83 852 usagers	3 079	0,6
<b>Habitants</b>	31	400 habitants	-	-
<b>Scolaire</b>	42 512	4 978 592 adhérents	121	0,4
<b>Scop<sup>4</sup></b>	2 666	34 798 sociétaires dont 29 754 salariés associés	65 552	6,7
<b>Scic<sup>4</sup></b>	1 084	83 306 sociétaires	10 140	0,8
<b>CAE (64% Scop ; 29% Scic)</b>	153	3 500 entrepreneurs- salariés associés	11 500	0,3
<b>Groupe Crédit Agricole</b>	39 caisses régionales 2 404 caisses locales 6 800 agences	11 000 000	142 000	34,0 <sup>5</sup>
<b>BPCE</b>	29 banques régionales 7 800 agences	9 134 758	100 344	22,5 <sup>5</sup>
Yc <b>Caisse d'Épargne</b>	15	4 434 758	33 931	6,9
Yc <b>Banque Populaire</b>	14	4 700 000	30 470	6,3
dont <b>Groupe Crédit Coopératif</b>	114 agences	99 070	1 965	0,4
<b>Groupe Crédit Mutuel</b>	15 caisses fédérales et inter-fédérales  19 caisses régionales 20 059 caisses locales  5 433 agences locales	8 094 832 clients sociétaires	83 194	17,5 <sup>5</sup>
<b>TOTAL</b>	22 575 <sup>6</sup>	30 022 359	1 265 577	329,3

1. Estimation à partir de la part d'agriculteurs adhérents à une coopératives (source : Observatoire BPCE 2021) sur le nombre d'exploitants agricoles en 2018 (source MSA). 2. Donnée 2019. 3. Emplois des coopératives et des entreprises sociétaires. 4. Scop et Scic (dont CAE) adhèrent en majorité au réseau des Scop. 5. Produit net bancaire. 6. Hors coopératives scolaires et agences locales des banques coopératives ; y compris caisses locales des banques coopératives, y compris Cuma. N.B. Les données de chiffre d'affaires des coopératives de commerçants, et des coopératives maritimes prennent en compte le chiffre d'affaires de leurs entreprises adhérentes. Le nombre de salariés des coopératives de commerçants, d'artisans et des coopératives de transport prend en compte les salariés des entreprises adhérentes, celui des Scop et des Scic s'entend filiales comprises.



LES MEMBRES DES COOPÉRATIVES  
**12%** REPRÉSENTENT AU MOINS  
DE L'HUMANITÉ<sup>9</sup>

<sup>9</sup>. Source : Alliance coopérative internationale.

## 6. PLANÈTE COOPÉRATIVE : UNE RÉALITÉ INTERNATIONALE !

Les entreprises coopératives ne sont pas un phénomène franco-français !  
Elles sont une réalité internationale.



**3 MILLIONS**  
DE COOPÉRATIVES  
DANS LE MONDE



**10%** DE LA POPULATION  
ACTIVE MONDIALE



**1 MILLIARD**  
DE MEMBRES



**280 MILLIONS**  
DE SALARIÉS DANS LE MONDE



### FOCUS !

#### Deux Françaises sur le podium mondial

Selon l'Observatoire mondial des coopératives, le World Co-operative Monitor 2021, **les 300 plus grandes coopératives et mutuelles génèrent un chiffre d'affaires cumulé de 2 180 milliards de dollars US en 2019, en hausse.**

**Sur le podium figurent les deux groupes coopératifs bancaires français :** le Groupe Crédit Agricole (avec 142 675 salariés ETP en 2019) et le Groupe BPCE (105 019 salariés en 2019) ainsi que le groupe allemand REWE (241 691 salariés en 2019).

#### Les entreprises coopératives françaises sont aux avant-postes :

- **3 groupes bancaires français :**  
Groupe Crédit Agricole (1<sup>er</sup>), Groupe BPCE (2<sup>e</sup>), Groupe Crédit Mutuel (8<sup>e</sup>)
- **5 coopératives de commerçants :**  
ACDLEC – E.Leclerc (6<sup>e</sup>), Système U (21<sup>e</sup>), Astera (90<sup>e</sup>), Biocoop (241<sup>e</sup>), Krys Group (286<sup>e</sup>)
- **16 coopératives agricoles :**  
Agrial (73<sup>e</sup>), In Vivo (84<sup>e</sup>), Sodiaal Union (88<sup>e</sup>), Terrena (97<sup>e</sup>), Tereos (105<sup>e</sup>), Vivescia (126<sup>e</sup>), Axérial (145<sup>e</sup>), Cooperl Arc Atlantique (156<sup>e</sup>), Groupe Even (169<sup>e</sup>), Limagrain (194<sup>e</sup>), Lur Berri (234<sup>e</sup>), Euralis Groupe (239<sup>e</sup>), Maisadour (244<sup>e</sup>), Natup (252<sup>e</sup>), Advitam (255<sup>e</sup>), Cristal Union (296<sup>e</sup>)

Pour aller plus loin,  
>> [www.ica.coop](http://www.ica.coop)  
>> [monitor.coop](http://monitor.coop)

PLUS DE **17%** DE  
**LA POPULATION EUROPÉENNE**  
EST MEMBRE D'UNE ENTREPRISE  
**COOPÉRATIVE.**



## LES COOPÉRATIVES EN EUROPE

**Les entreprises coopératives ont un fort impact à travers l'Europe.  
Elles fournissent plus de 4,7 millions d'emplois.**



**176 000**

ENTREPRISES  
COOPÉRATIVES



**141 MILLIONS**

DE MEMBRES



**4,7 MILLIONS**  
DE SALARIÉS



**1 000**

MILLIARDS  
D'EUROS DE CHIFFRE  
D'AFFAIRES



**FOCUS !**

**La France est le premier  
pays coopératif européen.**

En termes de chiffre d'affaires, la France est nettement devant l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne.

**10 entreprises coopératives françaises font partie du top 30.**

**Sur les 300 plus grandes coopératives mondiales en 2019, 159 sont des entreprises européennes, dont 35 françaises.**

### Ressources complémentaires

L'étude comparative des tops 100 français, européen et mondial des entreprises coopératives, par Olivier Frey pour Coop FR, Janvier 2022, est disponible sur

>> [www.entreprises.coop](http://www.entreprises.coop)

Pour aller plus loin,

>> [www.coopseurope.coop](http://www.coopseurope.coop)



# 7. COOP FR, LA VOIX DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES FRANÇAISES

**Coop FR est l'organisation représentative du mouvement coopératif français.**

**E**lle fédère les différentes fédérations professionnelles et organisations coopératives dans un objectif de promotion du modèle coopératif, de ses valeurs et principes, dans le champ économique et non-économique, et de défense des intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics.

**Coop FR a pour mission de :**

- Communiquer, sensibiliser le public, le monde de l'enseignement et de la recherche et les autorités publiques aux spécificités, valeurs et principes coopératifs ;
- Etre un lieu d'échanges pour les différentes familles coopératives, se faire le relais de la réflexion menée en son sein ;
- Agir auprès des autorités publiques pour qu'elles maintiennent le secteur coopératif dans un cadre juridique et financier adéquat.
- Représenter et défendre les intérêts des coopératives sur le plan national et international.

Elle travaille à la reconnaissance des spécificités du statut coopératif par les pouvoirs publics et à celles des entreprises de l'économie sociale et solidaire dont elle fait partie aux côtés des mutuelles, des associations et des fondations.

Coop FR, les entreprises coopératives est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, au service de ses membres.

# LES MEMBRES DE COOP FR



## **BPCE**

[www.bpce.fr](http://www.bpce.fr)

BPCE regroupe les réseaux bancaires des Banques Populaires (dont le Crédit Coopératif) et des Caisses d'Épargne.

- Banques Populaires :  
[www.banquepopulaire.fr](http://www.banquepopulaire.fr)  
Fédération Nationale des Banques Populaires : [www.fnbsp.fr](http://www.fnbsp.fr)

- Caisses d'Épargne :  
[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)  
Fédération Nationale des Caisses d'Épargne :  
[www.federation.caisse-epargne.fr](http://www.federation.caisse-epargne.fr)

## **Confédération Générale des Sociétés coopératives - Les Scop (CG Scop)**

[www.les-scop.coop](http://www.les-scop.coop)  
[www.les-scic.coop](http://www.les-scic.coop)

## **Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM)**

[www.creditmutuel.com](http://www.creditmutuel.com)

## **Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles**

La CNMCCA regroupe notamment :  
La Coopération Agricole  
[www.lacooperationagricole.coop](http://www.lacooperationagricole.coop)  
Fédération Nationale du Crédit Agricole :  
[www.creditagricole.info](http://www.creditagricole.info)

## **Coopération Maritime**

[www.cooperationmaritime.com](http://www.cooperationmaritime.com)

## **Crédit Coopératif**

[www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)

## **Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA)**

[www.commerce-associe.fr](http://www.commerce-associe.fr)

## **Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans (FFCGA)**

[www.ffcga.coop](http://www.ffcga.coop)

## **Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs (FNCC)**

[www.fncc.coop](http://www.fncc.coop)

## **Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'HLM (FNSCHLM)**

[www.hlm.coop](http://www.hlm.coop)

## **Habicoop, Fédération française des Coopératives d'habitants**

[www.habicoop.fr](http://www.habicoop.fr)

## **Office Central de la Coopération à l'École**

[www.occe.coop](http://www.occe.coop)

## MÉTHODOLOGIE

**Le périmètre coopératif**, tel que défini par Coop FR, prend en compte :

- > les entreprises sous statut coopératif,
- > les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives,
- > les entreprises contrôlées par une ou un ensemble de coopératives (SA contrôlées par une ou plusieurs coopératives à hauteur de plus de 50% du capital et des votes). Par ailleurs, les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives sont considérés comme une seule coopérative.

**Le périmètre utilisé dans cette publication inclut les coopératives, mais aussi leurs membres** (lorsque les sociétaires sont des entreprises) **et leurs filiales** : il s'agit du "périmètre social" des coopératives, qui permet de rendre compte de manière plus élargie de leur impact économique et social dans les territoires. Il complète le périmètre de l'économie sociale et solidaire observé par l'Observatoire national de l'ESS qui prend en compte le "cœur coopératif".

En effet, coopérative "mère", entreprises associées et filiales forment un ensemble cohérent regroupant des structures complémentaires. Au cours des éditions, le périmètre de certaines coopératives a pu évoluer afin de prendre en compte cet ensemble.

D'un point de vue financier, juridique et en matière d'emploi, les liens de responsabilité entre les coopératives et leurs filiales sont forts : ils justifient l'application du "périmètre social" permettant de calculer un chiffre d'affaires et un nombre d'emplois salariés consolidés.

## CRÉDITS

L'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, chargé de l'étude des données du Panorama des entreprises coopératives, est un dispositif de mesure et de suivi de l'ESS en France et dans les régions. Le réseau s'organise autour de l'Observatoire national de l'ESS (ONESS), porté par ESS France et des Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS) animés par les CRESS.

Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les observatoires s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires afin d'assurer des prestations d'études, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS (réseaux, fédérations, entreprises) que pour les pouvoirs publics.

>> [ess-france.org](http://ess-france.org)

>> [@ESS\\_France](https://twitter.com/ESS_France)

### Crédits photo :

En couverture  
de gauche à droite :  
Mangez Bio Isère, Ma Coop  
La Vie au Vert, SOCAPS,  
Montcapel, GROUPE CIF,  
KRYG GROUP, Véry'fiable,  
La Coopération Agricole,  
Coopéré, Les Tilleuls

En pages intérieures :  
Maïsador,  
Jean-Pierre Dry (FCA),  
Jean-Pierre Champion  
(KRYG GROUP ©Gilles Rolle  
Agence Réa), Ma Coop  
La Vie au Vert page, Alma,  
Coopéré, La Nouvelle  
Miroiterie GBM, Françoise  
Normand (Coopéré),  
Abricoop, Coopérative  
Jeunesse de Service  
(CJS), Coop Voyageurs 30,  
Véry'fiable, Montcapel,  
Trans-massilia, Terracoopa  
©Bastien Defives,  
Copeport, GROUPE CIF.

### Conception graphique

& mise en page

par la Scop **Terre-Lune**

>> [www.terre-lune.com](http://www.terre-lune.com)



76, rue Saint-Lazare – 75009 Paris  
Tél. : 01 42 93 59 59  
contact@entreprises.coop

[www.entreprises.coop](http://www.entreprises.coop)



Coop FR fait partie  
du mouvement coopératif mondial

